

RÉSOLUTION UIT-R 39-1

**ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES RELATIVES
AUX RAYONNEMENTS NON DÉSIRÉS**

(1997-2000)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) que la Commission d'études 1 des radiocommunications a établi le Groupe d'action 1/5 chargé d'étudier d'urgence les rayonnements non désirés;
- b) que le Groupe d'action 1/3 a eu des difficultés à obtenir rapidement auprès des autres Commissions d'études des radiocommunications les informations dont il avait besoin pour terminer son programme de travail à temps pour la Conférence mondiale des radiocommunications (Genève, 1997) (CMR-97);
- c) que les résultats des études menées par le Groupe d'action 1/5 devraient être disponibles avant octobre 2000,

invite

1 les Commissions d'études 3, 4, 6, 7, 8 et 9 des radiocommunications à nommer des Rapporteurs qui participeront aux travaux du Groupe d'action 1/5 afin de les aider à accomplir efficacement leurs travaux et à encourager leurs membres à participer aux réunions de ces Groupes d'action,

prie instamment les administrations

1 de donner leur appui au Groupe d'action 1/5 en soumettant des contributions et en participant activement à ses travaux.
